

## ACCORD ADDIS ABEBA : COMMUNIQUE

### Communiqué de la réunion des chefs de file des mouvances politiques de Madagascar tenue au siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba du 3 au 6 novembre 2009

Sobika – 08/11/09

A l'invitation de M. Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine (UA), et en application des recommandations de la troisième réunion du Groupe international de contact sur Madagascar, tenue à Antananarivo, le 6 octobre 2009, les chefs de file des quatre Mouvances politiques de Madagascar, les Présidents Albert Zafy, Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, se sont réunis au siège de l'UA à Addis-Abeba, du 3 au 6 novembre 2009, avec la facilitation de l'Equipe conjointe de médiation en vue du règlement consensuel des questions pendantes, dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de Maputo.

**A cet égard, les chefs de file des Mouvances politiques de Madagascar ont examiné les points ci-après :**

1. les institutions de la Transition ;
2. les missions de la Transition ;
3. l'organisation et la participation aux élections
4. les nominations au sein des institutions de la Transition ;
5. l'application des Accords et le Mécanisme de suivi.

**Les chefs de file des Mouvances politiques de Madagascar sont convenus de ce qui suit :**

- a) la validation du consensus réalisé au cours de la 3<sup>ème</sup> réunion du Groupe international de contact (GIC), tenue à Antananarivo le 6 octobre 2009, sur le Président de la transition, le Premier Ministre, chef du Gouvernement de consensus, le Congrès de la Transition, le Conseil supérieur de la Transition, le Conseil national de Réconciliation, le Conseil économique et social, ainsi que sur les trois vice Premiers Ministres ;
- b) la création de deux postes de co-Présidents de la Transition attribués respectivement à la Mouvance Zafy et à la Mouvance Ravalomanana et qui forment, avec le Président de la Transition, le Conseil présidentiel ;
- c) la répartition des responsabilités au sein des institutions de la Transition comme suit :
  - Président de la Transition exerçant les fonctions de chef de l'Etat : M. Andry Rajoelina ;
  - Co Président de la Transition : Dr. Emmanuel Rakotovahiny
  - Co Président de la Transition : Fetison Rakoto Andrianirina
  - Premier Ministre de consensus, chef de Gouvernement : Eugène Mangalaza
  - Président du Congrès de la Transition : Mamy Rakoto Rakotoarivelo
  - Président du Conseil supérieur de la Transition : à désigner par la Mouvance Rajoelina
  - Président du Conseil National de Réconciliation : Pr. Albert Zafy
  - Président du Conseil économique et social : à désigner par la Société civile
  - Vice Premier Ministre : à désigner par la Mouvance Ravalomanana
  - Vice Premier Ministre : à désigner par la Mouvance Zafy
  - Vice Premier Ministre : à désigner par la Mouvance Rajoelina
- d) des clefs de répartition pour l'attribution des postes au sein des institutions de la Transition ainsi qu'il suit :
  - a) Gouvernement : 31 membres
    - Mouvance Rajoelina : 6
    - Mouvance Ravalomanana : 6
    - Mouvance Ratsiraka : 6
    - Mouvance Zafy : 6
    - Autres sensibilités : 7

- b) Conseil supérieur de la Transition : 65 membres
  - Mouvance Rajoelina : 13
  - Mouvance Ravalomanana : 13
  - Mouvance Ratsiraka : 13
  - Mouvance Zafy : 13
  - Autres sensibilités: 13
  
- c) Congrès de la transition : 258 membres
  - Mouvance Rajoelina : 50
  - Mouvance Ravalomanana : 54
  - Mouvance Ratsiraka : 52
  - Mouvance Zafy : 52
  - Autres sensibilités : 50
  
- d) Conseil économique et social : 72 membres
  - Mouvance Rajoelina : 10
  - Mouvance Ravalomanana : 10
  - Mouvance Ratsiraka : 10
  - Mouvance Zafy : 10
  - Organisations de la société civile : 32
  
- e) Conseil national de réconciliation 9 membres
  - Mouvance Rajoelina : 2
  - Mouvance Ravalomanana : 2
  - Mouvance Ratsiraka : 2
  - Mouvance Zafy : 3
  
- f) Haute Cour de Transition, dont les 11 membres sont désignés ainsi qu'il suit :
- g)
  - un membre par le Président de la Transition ;
  - un membre par le Conseil supérieur de la Transition ;
  - un membre par le Congrès de la Transition ;
  - un membre par le Conseil national de réconciliation ;
  - trois membres par le Conseil supérieur de la Magistrature, et
  - quatre membres par les Mouvances politiques.
  
- h) Comité de Réflexion sur la Défense et la sécurité nationales
  - Mouvance Rajoelina : 2
  - Mouvance Ravalomanana : 2
  - Mouvance Ratsiraka : 2
  - Mouvance Zafy : 2

**Les chefs de file des Mouvances politiques de Madagascar se sont, en outre, engagés à :**

- a) créer une Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui sera mise en place par la Conférence nationale dès sa première session ;
- b) mettre scrupuleusement en œuvre les Accords de Maputo du 9 août 2009 ;
- c) mettre en place, sous l'égide de l'UA, un Mécanisme de suivi comprenant en outre la SADC, l'OIF et les Nations unies, institutions garantes de la mise en œuvre de la Charte de la Transition et des Accords de Maputo.

Ces points d'accords font l'objet d'un Acte additionnel, adopté et signé à Addis-Abeba, le 6 novembre 2009, par les quatre chefs de file des Mouvances politiques de Madagascar, et faisant partie intégrante de l'Accord politique et de la Charte de la Transition, signés à Maputo le 9 août 2009.

Les chefs de file des Mouvements politiques de Madagascar réitèrent leur reconnaissance aux membres de l'Equipe conjointe de médiation, en l'occurrence MM. Joaquim Chissano, Ablassé Ouedraogo, Edem Kodjo et Tiébilé Dramé, aux Organisations internationales qu'ils représentent, à savoir, l'UA, la SADC, l'OIF et les Nations unies, aux membres du Groupe international de contact sur Madagascar, ainsi qu'à la communauté internationale dans son ensemble, pour leurs précieuses contributions au processus de sortie de crise à Madagascar. Ils expriment leurs sincères remerciements à la Commission de l'Union africaine, ainsi qu'au Gouvernement éthiopien pour l'accueil qui leur a été réservé et les dispositions prises pour l'organisation des travaux et le séjour de toutes les délégations à Addis-Abeba.

**Fait à Addis-Abeba, le 6 novembre 2009**

Source : <http://www.sobika.com/edito.php?idnews=1220>